



Saint-Bohaire

Mairie de Saint-Bohaire

Ouverte le : Lundi et Vendredi : 9h à 12h
Mardi et Jeudi : 17h30 à 19h

☎ : 02 54 20 03 58

Courriel : saint-bohaire2@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.saint-bohaire.fr>

Flash Infos

Avril-Mai 2017

INFORMATIONS

NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE



Bienvenue à **Nathalie Dupin**, notre nouvelle secrétaire de mairie, qui remplace Monique Delory partie pour une retraite bien méritée. Merci encore à Mme Delory pour ses 28 années en mairie et son implication auprès de nos enfants lors des TAP et surveillance dans le bus.



Blois Bégon Randonnée

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin



Blois Bégon Randonnée organise **du samedi 29 avril au dimanche 30 avril 2017**, un brevet de marche AUDAX de 100 km au départ de Blois qui passera sur la commune de Saint-Bohaire, au niveau du bourg et du coteau de Vauvert, **de nuit, entre 2h10 et 2h30 à l'aller et entre 4h05 et 4h20 au retour** et seront équipés individuellement de lumières.

Les brevets Audax consistent à marcher en groupe derrière un capitaine de route à une moyenne de 5 km/h.

Ne soyez donc pas inquiets si vous voyez ces lumières lors de cette nuit.





NOUVELLE PROCEDURE de délivrance ou de renouvellement de la Carte Nationale d'Identité

Depuis le **02 Mars 2017**, de nouvelles modalités permettent de mieux sécuriser la **Carte Nationale d'Identité**, dont le format demeure inchangé et qui reste gratuite (sauf cas de perte ou vol comme c'est déjà le cas).

Les demandes de Cartes Nationales d'Identité (CNI) sont instruites selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques, au moyen de dispositifs spécifiques appelés « dispositifs de recueil » (DR).

Afin de vous faire délivrer une nouvelle Carte Nationale d'Identité, vous devrez désormais vous adresser à l'une des 13 mairies du département équipée d'un dispositif de recueil : **Blois, Contres, Mer, Mondoubleau, Montoire sur le Loir, Montrichard, Oucques, Romorantin-Lantenay, Saint-Aignan, Salbris, Selles sur Cher, Vendôme ou Vineuil.**

Une pré-demande (facultative) peut également être réalisée depuis le **site internet <https://ants.gouv.fr>**. Toutefois, la pré-demande ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de l'une des 13 mairies pour la prise d'empreintes et le dépôt du dossier (justificatif d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

Une prise de rendez-vous sera donc nécessaire afin d'effectuer le relevé d'empreintes numérisées du demandeur et la vérification du dossier de demande.

La carte sera ensuite **à retirer auprès de la Mairie où vous avez déposé votre dossier.**
Les cartes non biométriques restent valables 15 ans, jusqu'à la fin de leur période de validité.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet : <https://www.saint-bohaire.fr>, rubrique : administratif.

AGENDA



Suite aux succès de l'année dernière, le SMB CISSE renouvelle son **concours photos du 20 mars au 21 mai 2017.**

Pour tout savoir, rendez-vous directement sur le site internet du syndicat : <http://syndicat-cisse.fr/concours-photo/>



Animation et conseils autour des Orchidées

Le 23 avril 2017 de 10h à 17h
à la salle des associations.

Apportez vos plantes, le comité des fêtes avec Christian Emonet et ses amis de la Société Française d'Orchidophilie vous conseillerons sur les soins à leur apporter et vous proposerons un atelier rempotage.

COMMEMORATION DU 8 MAI



La cérémonie se déroulera **le lundi 8 mai**.
Rendez-vous devant le cimetière à **11h**.

BROCANTE DE L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'EGLISE DE SAINT-BOHAIRE



La brocante aura lieu le **lundi 8 mai** dans les rues du bourg.

L'installation des exposants débute à partir de 6h00 et se fait par ordre d'arrivée (il n'est pas nécessaire de réserver les emplacements à l'avance).

Le prix du mètre linéaire est de 2,50 €. L'entrée est gratuite pour les chineurs et les promeneurs.

Appel aux bénévoles ! Si vous avez du temps libre ce jour, vous serez accueillis avec grand plaisir !

Vous pouvez contacter Bernard FESNEAU au 06-08-93-57-37.

**Ce 8 mai, l'église sera ouverte au public de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Un diaporama sur l'histoire de l'église y sera projeté.**



L'Association des Parents d'Elèves du regroupement scolaire des écoles de Saint-Lubin et de Saint-Bohaire (APE) a pris l'initiative cette année de tenir un stand lors de la brocante annuelle de Saint-Bohaire, le jour du 8 mai.

Nous serons installés près de la salle des fêtes. A cette occasion, nous aurons le plaisir de vous proposer à la **vente des plants de divers légumes, aromates et fleurs (tomates, thym, persil, basilic, géranium, pétunia,...), tous issus de producteurs locaux, au profit des écoles, afin de financer une partie des futurs projets pédagogiques envisagés par les enseignants.**

VENEZ NOUS RETROUVER NOMBREUX SUR NOTRE STAND !

Nous souhaitons également remercier vivement les habitants de nos deux villages pour leur participation lors de notre action « une viennoiserie pour l'école ».

Compte tenu de son succès, nous la reconduirons certainement l'année prochaine.

Nous vous souhaitons une excellente journée et au plaisir de vous revoir le 8 mai.

Les membres de l'APE

Rallye promenade auto

Le 21 mai, le rallye touristique de l'Etoile Balgentienne fera un arrêt au niveau des courts de tennis.



CONCOURS DE BELOTE du 21 mai 2017

Organisé par le comité des fêtes à la
salle des Associations.
Contactez le **02.54.87.39.06**.



Nos 12 clochers « Pas à pas »



Les 25, 26 et 27 mai, le secteur paroissial Fossé-Villerbon organise une découverte à pied de ses 12 églises.

Une marche avec un parcours différent, gratuite et à l'attention de tous, aura lieu chacun de ces 3 jours.

3 journées à « entrées multiples » : vous pouvez rejoindre le groupe en cours de journée, à tout moment, pour le temps du pique-nique, de la visite des églises, une célébration, un partage,..

Chacun peut s'inviter pour faire quelques pas avec d'autres ...comme il peut... comme il veut.

Jeudi 25 mai : 13 km (St Lubin en Vergonnois-St Sulpice de Pommeray-Fossé-Villebarou)

Vendredi 26 mai : 13,2 km (St Denis sur Loire-Ménars-Villerbon-Mulsans)

Samedi 27 mai : 20 km (Marolles-St Bohaire-La Chapelle Vendômoise-Averdon-Marolles)

Plus de renseignements sur <http://paroissedefosse.over-blog.com/> ou 02-54-20-04-42

A noter dès aujourd'hui :



*La fête de l'école se déroulera cette année
le samedi 24 juin 2017,
sur le terrain multi-sports de Saint-Bohaire.*

ÉLECTIONS

► **L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE** aura lieu les dimanches **23 avril et 7 mai 2017**.

Le bureau de vote sera ouvert à la mairie les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 de 8 heures à 19 heures.

Cartes électeurs

De nouvelles cartes d'électeurs sont arrivées dans les boîtes aux lettres courant mars.



Vote par procuration

La personne ne pouvant aller voter (= le mandant) doit s'adresser au Tribunal d'Instance de Blois, au commissariat ou à la gendarmerie de son choix, munie d'une pièce d'identité et de l'identité complète (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance) de la personne qui votera à sa place (= le mandataire).

Elle remplira le formulaire de procuration sur place ou pourra, pour gagner du temps, le remplir en ligne sur www.service-public.fr et l'imprimer sur deux feuilles.

Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et un récépissé délivré au mandant.

Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant et ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

N'attendez pas pour aller remplir votre procuration car il faut tenir compte du délai d'acheminement des imprimés à la mairie qui est de 2 à 3 jours.

► **LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES** auront lieu les dimanches **11 et 18 juin 2017**.